



# Mairie d'Aumont-en-Halatte

1, rue Henri Dupriez  
60300 AUMONT-en-HALATTE  
Téléphone : 03 44 53 63 89/Fax : 03 44 27 81 65

Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2020

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 28 janvier 2020 s'est réuni le lundi 3 février 2020 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, maire

### Présents :

Mesdames Del Rio, Boutoille, Fievet-Bauden, Jaunet, Divay, Carton,  
Messieurs : Marville, Grospiron, Grattieri,

Excusée : Mme Cormary

Absents : Messieurs Rother, Palmer, Madame Denis

Constatant que le quorum est atteint, madame Le maire ouvre la séance à 19 h 30

### 1/Désignation du secrétaire de séance :

À l'unanimité Mme Jaunet est élue secrétaire de séance.

Mme le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :  
Approbation du Contrat territorial global

À l'unanimité le conseil accepte la proposition de Mme Le Maire

### 2/Approbation du compte-rendu du 15 JANVIER 2020

À l'unanimité le conseil valide le compte rendu du 15 janvier

### 3/Autorisation donnée au maire de signer le CTG

Autorisation donnée au Maire de signer le contrat territorial global avec la caf :  
Mme Le Maire indique qu'il s'agit d'un contrat permettant d'obtenir des aides financières de la CAF.

La commune n'est pas concernée directement puisqu'elle ne dispose ni de Péri scolaire, ni centre de loisirs mais l'est indirectement à travers le RAM (relais assistante maternelle) et la Halte garderie de la CCSSO, des Aumontois utilisant ces services.

À l'unanimité, le conseil autorise Mme Le Maire à signer le CTG.

#### 4/Demande de subvention dans le cadre de la DETR

Autorisation de demande de subvention auprès de la DETR pour la réfection des voiries après les travaux d'assainissement pour un montant total de 100 297,20 €.

À l'unanimité le conseil autorise Mme Le Maire à demander une subvention à la DETR

#### 5/Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Autorisation de demande de subvention auprès du conseil Départemental pour la réfection des voiries après les travaux d'assainissement pour un montant total de 100 297,20 €.

À l'unanimité le conseil autorise Mme Le Maire à demander une subvention au conseil Départemental

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20 h 35

Christel JAUNET